

Communes : nomination provisoire de M. Dillon en tant que secrétaire, lors de la séance du 24 juin 1789

Citer ce document / Cite this document :

Communes : nomination provisoire de M. Dillon en tant que secrétaire, lors de la séance du 24 juin 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 150;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4546_t2_0150_0000_1

Fichier pdf généré le 14/01/2020

M, Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, dont les pouvoirs sont vérifiés, est invité par l'Assemblée à s'adjoindre provisoirement aux deux secrétaires.

On procède à l'appel des membres du clergé. Aux noms des cinq prélats et de MM. Grégoire et Jallet, curés, on renouvelle les applaudissements.

On prononce le nom de M. l'archevêque d'Aix.

M. **Bouche**, député de cette sénéchaussée, le dénonce comme infidèle à son mandat, qui lui prescrit la réunion.

M. **Champion de Cicé**, *archevêque de Bordeaux*, se lève, en disant :

J'ai l'honneur d'observer que nous ne connaissons pas de scission et que nous avons l'espérance d'être tous réunis ; nous demandons que cette dénonciation ne soit pas écrite.

L'Assemblée, voulant donner une marque de déférence au clergé, arrête aussitôt, par acclamation, qu'il sera sursis à la demande de M. Bouche, pour conserver le bon augure de la réunion totale.

Par suite de l'appel général des membres de l'ordre du clergé, ont été présents :

MM. Decoulmiers, abbé d'Abbecourt, député de Paris.
 Merceret, curé de Fontaine-les-Dijon, député du bailliage de Dijon.
 Gennetet, curé d'Etrigny, député du bailliage de Chalon-sur-Saône.
 Oudot, curé de Savigny en Revermont, idem.
 Bouillotte, curé d'Arnay-le-duc, député du bailliage d'Auxois.
 Couturier, curé de Salives, député du bailliage de Châtillon-sur-Seine.
 Porcheront, curé de Champvert, député du bailliage de Charolles.
 Ducret, curé de Saint-André de Tournus, député du bailliage de Mâcon.
 Blugot, doyen de Bar-sur-Seine, curé de Riceys, député du bailliage de Bar-sur-Seine.
 L'évêque de Coutances, député du bailliage de Coutances.
 Le François, curé de Mutrecy, député du bailliage de Caen.
 L'évêque, curé de Tracy, idem.
 De Lalande, curé d'Illiers-l'Évêque, député du bailliage d'Evreux.
 Lindet, curé de Sainte-Croix de Bernay, idem.
 L'archevêque de Bordeaux, député de la sénéchaussée de Bordeaux.
 D'Heral, vicaire-général de Bordeaux, idem.
 Malrieux, curé de Loubois, député de la sénéchaussée de Villefranche en Rouergue.
 De Villaret, vicaire-général de Rhodéz, idem.
 Cornusse, curé de Muret, député de la sénéchaussée de Comminges.
 Lasmartres, curé de Lille en Dodon, idem.
 Goze, curé de Gaas, député de la sénéchaussée de Dax.
 De Saint-Estevan, curé de Ciboure, bailliage d'Us-taritz.
 L'évêque de Rhodéz, député de la sénéchaussée de Rhodéz.
 Lanusse, curé de Saint-Etienne d'Ambelabou, député de la sénéchaussée de Tartas.
 Laborde, curé de Corneillan, député de la sénéchaussée de Condom.
 Guiraudes de Saint-Mezarc, archiprêtre de Laverdans, député de la sénéchaussée d'Auch.
 Forest de Marmoucy, curé d'Ussel, député de la sénéchaussée de Tulle.
 Thomas, curé de Meymac, idem.
 Rivière, curé de Vic, député de la sénéchaussée de Bigorre.
 Thouzet, curé de Sainte-Terre, député de la sénéchaussée de Libourne.

MM. Malatic, curé de Saint-Denis de Pile, sénéchaussée de Castelmoron d'Albret.
 Guillon, recteur de Martigné, député de l'évêché de Rennes.
 Hunault, recteur de Billé, idem.
 Moyon, recteur de Saint-André-des-Eaux, député de l'évêché de Nantes.
 Chevalier, recteur de Sainte-Lumine de Coutais, idem.
 Maisonneuve, recteur de Saint-Etienne de Montluc, idem.
 Gabriel, recteur de Questemberg, député de l'évêché de Vannes.
 Guégan, recteur de Pontivy, idem.
 Loaisel, recteur de Rhédon, idem.
 De Leessègue, recteur de Plazonec, député de l'évêché de Quimper.
 Guino, recteur d'Elliant, idem.
 Loëdon de Kéromen, recteur de Gourin, idem.
 Lucas, recteur de Minihy, député de l'évêché de Tréguier.
 De Launay, chanoine de l'ordre de Prémontré, recteur de Plouagat, idem.
 Hingant, recteur d'Andel, député de l'évêché de Saint-Brieuc.
 Ruello, recteur de Loudéac, idem.
 Simon, recteur de la Boussacq, député de l'évêché de Dol.
 Garnier, recteur de Notre-Dame de Dol, idem.
 Ratier, recteur de Broos, député de l'évêché de Saint-Malo.
 Allain, recteur de Notre-Dame de Josselin, idem.
 Dubois, curé de Sainte-Madeleine, député du bailliage de Troyes.
 Viochet, curé de Maligny, idem.
 Aubert, curé de Couvignon, député du bailliage de Chaumont.
 Monnel, curé de Valdelancourt, idem.
 Dumont, curé de Villiers-devant-le-Thours, député du bailliage de Vitry-le-François.
 Brouillet, curé d'Avisé, idem.
 Hurault, curé de Broyes, député du bailliage de Sézanne.
 Roussel, curé de Blarenghem, député du bailliage de Bailleul.
 Boudart, curé de la Couture, député de la gouvernance d'Arras.
 Behin, curé d'Hersin-Coupigny, idem.
 Diot, curé de Ligny-sur-Canche, idem.
 Bonnet, curé de Villefort, député de la sénéchaussée de Nîmes.
 Privat, prieur-curé de Craponne, député de la sénéchaussée du Puy en Velay.
 Gouttes, curé d'Argellier, député de la sénéchaussée de Beziers.
 Martin, curé de Saint-Aphrodise, député de la sénéchaussée de Beziers.
 Brun, curé de Saint-Chély, député de la sénéchaussée de Mende.
 Chouvet, curé de Chomerac, député de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg.
 Ogé, curé de Saint-Pierremont, député du bailliage de Vermandois.
 Gibert, curé de Saint-Martin de Noyon, idem.
 Lecève, curé de Sainte Triaize, député de la sénéchaussée de Poitiers.
 Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, idem.
 Ballard, curé du Poiré-sur-Velluire, idem.
 De Surade, curé de Chérigné, idem.
 De Marsay, curé de Nueil-sur-Dive, député du bailliage de Loudun.
 Joyeux, curé de Saint-Jean-Baptiste, de Châtellerault, député de la sénéchaussée de Châtellerault.
 Chatizel, curé de Soulaire, député de la sénéchaussée d'Angers.
 Rangeard, curé d'Andard, idem.
 Rabin, curé de Cholet, idem.
 Bertereau, curé de Teiller, député de la sénéchaussée du Maine.
 Guépin, curé de Saint-Pierre-des-Corps, député du bailliage de Tours.
 Cartier, curé de la Ville-aux-Dames, idem.
 Yvernault, chanoine de Saint-Ursin, député du bailliage du Berry.